



Chalonnnes sur Loire, le 10/03/2025

**AVIS DE RECRUTEMENT - VILLE DE CHALONNES-SUR-LOIRE
ANIMATEUR PERISCOLAIRE ET EXTRASCOLAIRE (H/F)
REMPLACEMENT – MARS A MAI 2025**

La Ville de Chalonnnes-sur-Loire, membre de la Communauté de Communes Loire Layon Aubance, recrute un animateur (H/F), à temps non complet (25/35^{ème} environ), pour assurer l'animation des temps périscolaires, ainsi que l'animation du centre de loisirs, les mercredis et vacances scolaires, pour la période du 19.03.2025 à début mai 2025.

Sous l'autorité hiérarchique des responsables de l'accueil périscolaire et extrascolaire, vous êtes recruté(e) en qualité d'animateur(rice). Vous serez en charge d'assurer les temps d'animation et le quotidien des enfants sur différents temps : pause méridienne pour l'accueil périscolaire et mercredis, petites et grandes vacances pour l'accueil extrascolaire. Vous participerez activement à l'organisation de l'animation de la journée, dans le respect du projet pédagogique mis en place au sein de la structure.

Missions secondaires :

Vous conduisez les activités suivantes :

- Encadrer un groupe d'enfants,
- Assurer la sécurité du groupe lors des temps d'activités,
- Mettre en place un planning d'activités en cohérence avec le projet pédagogique,
- Adapter les activités au public concerné,
- Appliquer la législation et les règles de sécurité, prévues pour les Accueils Collectifs de Mineurs

Cette liste, non exhaustive, peut être enrichie d'activités complémentaires.

Compétences clés attendues :

- Compétences pédagogiques, sens de la communication,
- Sens de l'initiative et force de propositions,
- Capacité d'adaptation et de réaction à divers publics,
- Facultés à travailler en équipe,

Conditions :

- Au sein d'une équipe d'une dizaine d'animateurs,
- Public : accueil des enfants de 3 à 11 ans en fonction des structures
- Mise à disposition des moyens de la structures (minibus, matériel de campement, matériel pédagogique...).

Diplômes : BAFA ou équivalent souhaité.

Modalités du poste :

- Lundis, mardis, jeudis et vendredi : environ 16h00 par semaine,
- Mercredis et vacances scolaires : 8h30 par jour avec des heures de préparation.

Candidature (cv – lettre – copie diplôme) à transmettre :

- Par mail : rh@chalonnes-sur-loire.fr
- Renseignements : 02 41 74 00 51

Informations complémentaires :

Travailleurs handicapés : nous vous rappelons que conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le statut général des fonctionnaires, la loi du 26 janvier 1984 portant statut général des fonctionnaires territoriaux et le décret régissant le cadre d'emplois correspondant.